

## Projet d'échange Geni'Alp - *Génie végétal en rivière de montagne*

### FICHE ACTION – COMMUNICATION ET PROMOTION



Rhône-Alpes <sup>Région</sup>

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève



## Action 3 : Communication, promotion et formation autour des techniques de génie végétal en rivière de montagne

### Contexte et problématique :

Il existe une importante demande sociale en terme de protection des enjeux socio-économiques contre l'érosion des terres riveraines de cours d'eau. Les techniques de génie végétal et mixtes (combinant minéral et végétal) sont très peu utilisées sur les berges des rivières alpines franco-suisse. Pourtant, ces techniques existent et leur efficacité est déjà prouvée par de nombreuses expériences dans les régions voisines de l'arc alpin (Autriche et Italie notamment).

Cette situation découle directement d'un important déficit de communication et de connaissance autour de ce type de techniques. Lorsqu'ils ont connaissance de ces techniques, les élus ont souvent un a priori fortement négatif concernant leur solidité et leur efficacité. De plus, le manque de connaissances des maîtres d'œuvre voire des techniciens de rivière amène parfois à des échecs retentissants qui participent de la mauvaise image de ces techniques. Ainsi, les maîtres d'œuvre privilégient très souvent le recours à des méthodes minérales au détriment de ces techniques douces.

Le développement de ce type de techniques au sein de l'espace de coopération passe ainsi par un important effort de formation des professionnels des milieux aquatiques, de communication et de promotion auprès des élus mais également de la population riveraine des cours d'eau de montagne. Il est ainsi proposé d'utiliser l'entrée « *lutte contre l'érosion* » afin de faciliter l'introduction d'un discours relatif aux aspects « *restauration hydromorphologique* », « *maintien de la biodiversité* » et « *protection du corridor biologique* ».

### Objectifs :

Cette action répond à trois grands objectifs :

- ✓ promouvoir les techniques de génie végétal en rivière de montagne auprès des maîtres d'ouvrage (élus et techniciens de rivière), des maîtres d'œuvre (bureaux d'études et entreprises) et des riverains de cours d'eau de montagne (grand public),
- ✓ sensibiliser les riverains et les usagers du cours d'eau à l'intérêt de ces techniques et agir sur l'acceptabilité sociale de ce type d'ouvrage,
- ✓ former les élus, techniciens de rivière et professionnels du génie végétal à la mise en place de techniques de génie végétal utilisées à l'étranger et adaptées aux rivières de montagne,

Il s'agit pour cela de s'appuyer sur les chantiers pilotes à caractère démonstratif mis en œuvre au cours du projet (Cf. « Action 1 : Chantiers pilotes ») et sur l'ouvrage technique et de vulgarisation (Cf. « Action 2 : Recueil et guide technique ») pour sensibiliser ces différents publics à l'intérêt et aux possibilités qu'offrent ces techniques ainsi qu'à leur utilisation. Il s'agit également de leur fournir les outils nécessaires et de leur permettre d'acquérir les bases nécessaires à la mise en place de protections de berges plus respectueuses de l'environnement.

### Contenu :

#### 3.1. Conception et mise en place d'une plateforme Internet dédiée au génie végétal (Action 3D1) :

Un site web entièrement dédié aux techniques de génie végétal en rivière sera mis en place. Ce site sera dédié à l'échange d'expériences et de techniques. Le contenu du site sera le suivant :

- ✓ présentation du génie végétal et de son intérêt dans un but de communication et de promotion auprès du grand public et des professionnels de l'environnement,
- ✓ dépôts d'articles francophones (possible traduction en anglais),
- ✓ plateforme de téléchargement :
  - l'ouvrage technique réalisé dans le cadre du projet (Cf. « Action 2 : Recueil d'expériences et guide technique »), sera mis à disposition au téléchargement sur le site web,
  - documents opérationnels, fiches techniques, guides techniques et méthodologiques,
  - supports de communication sur les techniques de génie végétal et mixtes, dont notamment plaquette de communication générale réalisée dans le cadre du projet (Cf. action 3.2).

La réalisation du site web sera confiée à un ou plusieurs prestataires.

→ Public cible : **gestionnaires et techniciens de bassin versant, professionnels du génie végétal, chercheurs, partenaires institutionnels français et suisses et potentiellement le grand public.**

### **3.2. Élaboration de plaquettes de communication et de panneaux d'information (Actions 3D3, 3B, 3K, 3L et 3G) :**

Chaque chantier pilote fera l'objet d'opérations de communication autour des réalisations de la collectivité locale dans le cadre du projet et de promotion du génie végétal. Il s'agit de sensibiliser les riverains et les usagers aux travaux menés dans le cadre du projet et de les amener à s'intéresser au sujet et aux actions de la collectivité. Pour cela, chaque collectivité pourra, selon les besoins et les réalités de terrain (accessibilité du site, usages, etc.) mettre en place une ou plusieurs opérations de communication (plaquette et/ou panneaux d'information sur site).

- ✓ Une plaquette de communication globale à destination des élus sera élaborée afin de présenter les chantiers pilotes réalisés dans le cadre du projet, les enjeux, les objectifs de ce type d'opérations et les sensibiliser à la problématique de la restauration hydromorphologique des cours d'eau ainsi qu'à l'utilisation des techniques de génie végétal pour la protection des biens et des personnes (**Action 3D3**). Cette plaquette sera diffusée aux élus de l'espace transfrontalier puis aux participants du colloque de restitution (*Cf.* action 4).
- ✓ Les panneaux d'information sur site présenteront l'avant projet et le chantier pilote réalisé dans le cadre du projet par l'intermédiaire d'illustrations (**Actions 3B, 3K, 3L**).
- ✓ Concernant le chantier pilote mis en place en forêt domaniale (Chantier ONF), une plaquette de communication sera élaborée et éditée afin de communiquer sur la réalisation. Elle sera diffusée aux visiteurs du site (**Action 3G**).

#### Pour mémoire :

- ✓ Le chantier pilote mis en place sur l'un des affluents du sud ouest lémanique (SYMASOL) sera valorisé par l'intermédiaire de la lettre d'information du SYMASOL (existante et distribuée à 2 500 exemplaires sur le territoire). Cette action ne fera pas l'objet d'une demande de subvention.

Des **opérations de communication du type presse locale et des interventions à travers d'autres médias** pourront également être mises en œuvre dans le cadre de cette sous action. Elles mettront en avant le rôle de la collectivité locale et des différents partenaires dans la réalisation du chantier et le rôle de l'Union Européenne et des cofinanceurs nationaux dans le financement des travaux.

#### **→ Objectifs des actions de communication et d'information :**

- ✓ *Agir positivement sur l'acceptabilité sociale de l'aménagement et sensibiliser les élus, les riverains et les usagers aux interventions de la collectivité sur les cours d'eau*
- ✓ *Augmenter la lisibilité des interventions de la collectivité sur les cours d'eau, présenter un ouvrage exemplaire et sensibiliser les riverains au rôle de la collectivité*

### **3.3. Journées techniques d'information et d'échanges (Action 3D2) :**

Un cycle de formation composé de 3 journées d'information et d'échanges sera organisé par l'Association Rivière Rhône Alpes sur le territoire des collectivités concernées par la mise en place de chantiers pilotes. Ces événements s'adresseront aux acteurs français et suisses de la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques, qu'ils soient élus ou techniciens.

Le contenu de ces journées sera notamment basé sur des éléments théoriques issus des travaux de chercheurs et de bureaux d'études tels que BIOTEC (Guide Lachat) et sur des retours d'expériences étrangers (sites références en Autriche et en Italie). Les journées organisées à la fin de la période de programmation pourront s'appuyer sur les travaux réalisés au cours du projet (*Cf.* action 1 « Chantiers pilotes »), en fonction de l'avancée de ces derniers. Le travail réalisé dans le cadre de la réalisation des chantiers pilotes (Action 1) et l'existence d'un guide/recueil d'expérience (Action 2) seront valorisés.

Les journées techniques d'information et d'échanges seront mises en œuvre selon le modèle utilisé par l'Association Rivière Rhône Alpes depuis plusieurs années :

- ✓ Présentations en salle sur une matinée (voire également sur le début d'après midi) : éléments théoriques, présentation de retours d'expériences étrangers, présentation de la démarche « chantiers pilotes » et du travail de la collectivité accueillant le chantier,
- ✓ Sortie terrain sur un site en génie végétal existant ou sur un chantier pilote afin de :
  - valoriser le travail et l'engagement des élus de la collectivité accueillant le chantier,
  - valoriser les travaux en cours et les techniques mises en place,

- valoriser les résultats des chantiers et les perspectives d'améliorations techniques : efficacité, reprise des végétaux et développement de la ripisylve, pérennité de l'aménagement, perception paysagère, gain écologique potentiel, etc.
- ✓ Sortie terrain sur une ou plusieurs zones alluviales remarquables afin de :
  - présenter la morphologie, l'écologie d'une sélection d'espèces végétales décrite dans la troisième partie du guide/recueil d'expériences (Cf. Action 2 ; volet « Espèce ») et leur potentielle utilisation lors de la réalisation d'aménagements en génie végétal,
  - d'identifier des modèles naturels végétaux et leurs potentialités sur des rivières à fort degré de naturalité.

**Intervenants pressentis** : partenaires du projet (Cemagref, ONF Rhône-Alpes, HEPIA de Genève, collectivités partenaires), bureaux d'études privés (BIOTEC, etc.), intervenants étrangers ayant mis en place ces techniques, bureaux d'études ou chercheurs travaillant sur la perception paysagère des cours d'eau.

→ Public cible : **élus et techniciens des collectivités françaises et établissements accueillant les chantiers pilotes, élus et techniciens de collectivités françaises et suisses intéressées par la thématique, écoles formant des techniciens ou ingénieurs sur le sujet - CFPF, BTS aménagement, Universités,....**

### 3.4. Maquette pédagogique d'un ouvrage en génie végétal (*Action 3E*) :

Deux à trois **maquettes à vocation pédagogique** représentant le fonctionnement et la composition d'un ouvrage en génie végétal seront conçues.

Les ouvrages anciens ressemblent la plupart du temps à des milieux naturels et il est difficile de voir sur le terrain la composition de ces ouvrages. Ces maquettes permettront de visualiser les ouvrages à tous les stades de leur développement (phase travaux, après réalisation, un an après et quelques années plus tard).

Il s'agit donc de mettre à disposition des partenaires du projet, des formateurs et autres partenaires techniques et financiers, un **outil pédagogique et de communication adapté à différents publics**. Ces maquettes seront mises à disposition de tous les partenaires pour les formations et événements (cours, formation continue, fête de la science...). Les modalités d'utilisation des maquettes pédagogiques seront définies par voie de convention.

#### Partenaires :

L'action sera pilotée par l'Association Rivière Rhône Alpes. Cette action visant à valoriser les autres actions du projet et leurs résultats à l'échelle franco-suisse, les autres partenaires seront susceptibles d'intervenir au cours d'une ou plusieurs journées d'échanges afin de présenter le projet et les travaux réalisés.

La maîtrise d'ouvrage des plaquettes et panneaux d'information sera attribuée aux collectivités locales ou partenaires accueillant un chantier pilote. L'ensemble sera coordonné par l'Association Rivière Rhône Alpes qui assistera la collectivité ou le partenaire dans la phase de conception des produits. L'HEPIA et le CEMAGREF seront chargés de la validation scientifique du contenu.

La maîtrise d'ouvrage des maquettes pédagogiques sera attribuée au CEMAGREF de Grenoble. L'Association Rivière Rhône Alpes assistera le CEMAGREF dans la rédaction du cahier des charges. L'HEPIA interviendra au cours de la phase de définition des produits et de la validation scientifique.